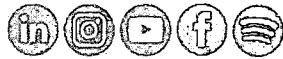
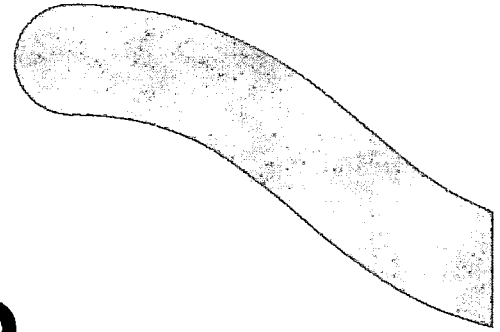


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LAVAL - 5301 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 07/10/2025 - 6674 - 2013 B 00605 - 799 028 485 - 2JHD

2- -2



[www.altoneo.com](http://www.altoneo.com)



Être bien entouré, ça change tout !

## AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES

### ALTONEO AUDIT

15 rue des Bordagers Changé - CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9

Tél. 02 43 53 81 61

Capital de 260 665 € - 499 885 333 RCS LAVAL

N° TVA intracommunautaire : FR 24 499 885 333

### 2JHD

799 028 485 RCS LAVAL

50 rue de Bruxelles

53000 LAVAL

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2025

**2JHD**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 mars 2025**

À l'Assemblée Générale de la société 2JHD,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2JHD relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation sont évalués à leur coût de revient et dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier que la quote-part des capitaux propres détenue était au moins égale à la valeur nette comptable des titres de participation correspondant et figurant à l'actif de votre société.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière, et les comptes annuels adressés aux Associés.

Dans l'absence de leur communication, nous ne sommes pas en mesure d'attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 15 septembre 2025

Le Commissaire aux comptes,

**ALTONEO AUDIT**



**Christophe MERIENNE**

Associé

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2025	Net 31/03/2024
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	621 165		621 165	617 165
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	400		400	400
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>621 565</b>		<b>621 565</b>	<b>617 565</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	158 046		158 046	153 685
Autres créances	90 759		90 759	2 441
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	180 950		180 950	189 858
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>429 755</b>		<b>429 755</b>	<b>345 983</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 051 320</b>		<b>1 051 320</b>	<b>963 548</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan Passif

	31/03/2025	31/03/2024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	161 600	161 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 160	16 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	497 409	374 125
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>178 386</b>	<b>123 284</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>853 555</b>	<b>675 169</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 637	98 856
Emprunts et dettes financières diverses (3)	58 369	93 462
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 080	14 825
Dettes fiscales et sociales	79 169	80 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	510	312
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>197 765</b>	<b>288 379</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 051 320</b>	<b>963 548</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		49 456
(1) Dont à moins d'un an (a)	197 765	238 923
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2025	31/03/2024
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	485 955		485 955	469 085
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>485 955</b>		<b>485 955</b>	<b>469 085</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			57	1 669
Autres produits			9	10
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>486 021</b>	<b>470 764</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			48 097	48 505
Impôts, taxes et versements assimilés			23 661	23 816
Salaires et traitements			217 914	240 082
Charges sociales			94 427	99 223
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			7	8
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>384 107</b>	<b>411 633</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>101 914</b>	<b>59 131</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)			101 413	78 159
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 056	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>103 469</b>	<b>78 159</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 811	2 108
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>1 811</b>	<b>2 108</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>101 659</b>	<b>76 051</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>203 573</b>	<b>135 182</b>

**Compte de résultat (suite)**

	31/03/2025	31/03/2024
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	25 187	11 898
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	589 490	543 923
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	411 105	425 639
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	178 386	123 284
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

**Comptes Annuels**

**2025**

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

*Annexe*

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2JHD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 1 051 320 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 178 386 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	617 165	4 000		621 165
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	400			400
<b>Immobilisations financières</b>	<b>617 565</b>	<b>4 000</b>		<b>621 565</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>617 565</b>	<b>4 000</b>		<b>621 565</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

##### Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ETABLISSEMENTS LEGRAS 35130 LA GUERCHE	57 168	1 735 026	75,00	287 382
SCI ANIMAT IMMO 53000 LAVAL	5 000	-7 854	80,00	-7 854
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				
SAS ANIMAT 53 53000 LAVAL	47 000	3 228 666	44,00	480 245

##### Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	380 723	380 723	89 227		75013
- Participations (détenues entre 10 et 50% )	240 441	240 441			26400
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

**Notes sur le bilan**

**Actif circulant**

**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 249 205 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	400		400
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	158 046	158 046	
Autres	90 759	90 759	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>249 205</b>	<b>248 805</b>	<b>400</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
Clients - factures à établir	158 046
Intérêts DAT à recevoir	2 056
<b>Total</b>	<b>160 102</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 161 600,00 euros décomposé en 1 616 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 197 765 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	49 637	49 637		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 080	10 080		
Dettes fiscales et sociales	79 169	79 169		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	58 880	58 880		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>197 765</b>	<b>197 765</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 039			
(**) Dont envers les associés	58 369			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 58 369 euros.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 828
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	181
Dettes provis. pr congés à payer	2 092
Charges sociales s/congés à payer	742
Etat - autres charges à payer	715
<b>Total</b>	<b>7 558</b>

2JHD

Société à responsabilité limitée  
au capital de 161 600 Euros

Siège social : Zone des Bozées – 19, rue de Berlin  
53000 LAVAL

799 028 485 R.C.S. LAVAL

---

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 SEPTEMBRE 2025**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 mars 2025**, s'élevant à 178 386 Euros, en totalité au compte « **AUTRES RESERVES** », dont le solde ressort dès lors à 675 795 €.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***



 CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a horizontal line.